

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget 2014-2015

Manque de vision : trop peu d'investissement en prévention de l'obésité et des maladies chroniques associées

Montréal, le 20 février 2014 – Au moment où les finances publiques sont dans un état précaire, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est consternée de la faible préoccupation du ministre des Finances face au fardeau économique de l'obésité et des maladies chroniques. « Dans son discours inaugural, la première ministre du Québec a reconnu que la prévention demeure de loin le meilleur investissement coût-bénéfice. Comment justifier qu'il n'y en ait pas davantage dans ce budget? », note Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

La Coalition Poids souligne les efforts consentis en matière de construction et de rénovation des infrastructures de sport et de loisir. Néanmoins, elle regrette que les autres mesures prévues au budget ne reflètent pas l'ampleur de l'épidémie d'obésité et des maladies chroniques au Québec ni l'urgence d'agir.

L'épidémie d'obésité et d'embonpoint contribue de façon importante à l'augmentation des coûts de soins de santé, en plus d'engendrer de nombreux coûts sociaux indirects, notamment en raison d'invalidité et de mortalité précoce. Déjà en 1999-2000, l'obésité avait coûté au moins 1,5 milliard de dollars aux contribuables québécois. Les coûts actuels de cette problématique sont sans doute beaucoup plus élevés aujourd'hui.

Taxer les boissons sucrées pour se donner les moyens de prévenir

« Alors que le gouvernement peine à trouver les revenus nécessaires pour réaliser ses différentes missions, il aurait dû faire preuve de courage et, comme la France et le Mexique, mettre en place une redevance sur les boissons sucrées dont les revenus seraient affectés à la prévention des problèmes liés au poids », indique Mme Voyer. Rappelons que cette mesure a l'appui de 78% des Québécois et que les impacts néfastes sur le poids et la santé de la surconsommation de boissons sucrées sont clairement démontrés. « De plus, une redevance sur les boissons sucrées permettrait de réduire le pouvoir d'attraction de celles-ci, ce qui serait déjà un pas dans la bonne direction », ajoute-t-elle.

Chaque dollar investi en prévention permet d'économiser plus de cinq dollars en frais de santé. « Freiner la croissance des dépenses publiques ne se fera pas sans investir de façon importante en prévention. Il faut faire preuve de vision et faire de la prévention des problèmes liés au poids une priorité nationale », conclut Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

Pour consulter le mémoire de la Coalition Poids déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015, *Freiner la croissance des dépenses publiques : une priorité économique qui passe par la prévention de l'obésité*, cliquez ici : www.cqpp.qc.ca.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca